



## Conseil économique et social

Provisoire

10 mai 2011  
Français  
Original: anglais

---

### Session d'organisation de 2011

#### Compte rendu analytique de la 2<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 15 février 2011, à 10 heures

*Président :* M. Kapambwe ..... (Zambie)

### Sommaire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation (*suite*)

Programme de travail de base du Conseil

---

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

11-23407X (F)



Merci de recycler 

*La séance est ouverte à 10 h 15.*

**Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation** (*suite*) (E/2011/1 et E/2011/2; E/2011/L.1).

1. **Le Président** fait observer qu'alors que certaines parties du monde en développement se sont vigoureusement sorties de la récession, le chômage est resté élevé en Europe, au Japon et aux États-Unis d'Amérique. L'économie mondiale doit donc faire l'objet d'une surveillance attentive. À cet égard, le département des affaires économiques et sociales va bientôt organiser une réunion d'information à propos de la publication intitulée « Situation et perspectives de l'économie mondiale, 2011 » qui vient de paraître. Par ailleurs, comme les prix des denrées alimentaires ont de nouveau augmenté, il faudra agir au plus vite afin d'en réduire les conséquences délétères à court terme et accroître la résistance à l'instabilité des prix à long terme. Des experts doivent étudier cette crise plus tard dans le courant de la semaine.

2. Il est également prévu de tenir au cours de la session une réunion d'étude sur l'application de la résolution 64/289 de l'Assemblée générale ainsi qu'une réunion entre le Bureau du Conseil et les présidents des commissions techniques. Le Conseil devra également choisir des thèmes pour les examens ministériels annuels d'après 2011. D'autre part, la prochaine réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, sera une bonne occasion de raffermir le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha sur le financement du développement.

3. Le Bureau est parvenu à un accord s'agissant de la répartition des responsabilités pour la session de fond de 2011. Il dirigera lui-même le débat de haut niveau, le dialogue avec les Secrétaires exécutifs des commissions régionales et la conclusion des travaux de la session de fond de 2011; M. Momen (Bangladesh), Vice-président, dirigera le débat consacré aux questions de coordination; M. Gutiérrez (Pérou) Vice-président se chargera du débat consacré aux activités opérationnelles; M. Grauls (Belgique), Vice-président dirigera le débat consacré aux affaires humanitaires et M. Koterec (Slovaquie) Vice-président sera responsable du débat consacré aux questions diverses.

4. **M. Sha Zukang** (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales) déclare que les travaux préparatoires de l'examen ministériel annuel, entrepris par son département, sont en bonne voie. Outre le programme de travail de base, le Conseil devra se pencher tout particulièrement sur la crise alimentaire. L'instabilité des prix des denrées alimentaires risquent de compromettre les progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'exacerber les tensions sociales et politiques. Le département des affaires économiques et sociales a analysé l'impact de la crise de la sécurité alimentaire sur le développement et a établi des documents d'information de base sur les éléments de compatibilité entre la hausse des prix alimentaires et le programme du Conseil.

5. Le monde se ressent encore des séquelles de la crise financière et économique mondiale. Des millions d'individus ont été plongés dans la misère, le chômage reste élevé et les acquis durement obtenus sur la voie des objectifs du Millénaire sont menacés. Il est donc urgent de réaffirmer le rôle central des Nations Unies dans la gouvernance économique mondiale.

6. Par l'intermédiaire de publications telles que *Situation et perspectives de l'économie mondiale, 2011* le département des affaires économiques et sociales soutient les travaux du Conseil en matière de gouvernance économique mondiale en déterminant les questions qui demandent une bonne politique de coordination entre les États Membres.

7. La Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins développés va se tenir prochainement à Istanbul. Moyennant de meilleures politiques internes et un plus ferme engagement international, la moitié de ces pays pourraient d'ici à 2020 sortir de la catégorie des pays les moins avancés. Les délibérations du Conseil pourraient valablement contribuer à ce changement.

8. En sa qualité de Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui doit se tenir à Rio en 2012, l'orateur salue les activités que mène le Conseil pour la préparation de cette conférence. Les États Membres sont convenus que la Conférence se concentrerait sur deux thèmes : l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté; et un cadre institutionnel pour le développement durable.

9. L'année en cours fournira au Conseil l'occasion de revitaliser l'engagement politique envers le développement durable. Les réponses à courte vue et les approches sectorielles ne suffisent plus à relever les défis qui se posent. Les efforts que déploie le département des affaires économiques et sociales pour répondre aux exigences d'ordre social, économique et écologique de manière intégrée peuvent aider le Conseil à formuler des solutions durables à ces problèmes.

10. **M. Körösi** (Hongrie) s'exprimant au nom de l'Union européenne dit que le Conseil a fait en 2010 un travail digne d'éloges et a contribué de manière décisive aux préparatifs et au succès de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale consacrée aux objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

11. En 2011, le Conseil doit agir en tant que catalyseur des efforts des Nations Unies en vue de réaliser les objectifs du Millénaire de manière durable, notamment dans les pays les plus en retard ou très fragilisés.

12. La forme de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement devrait être propice à des débats dynamiques et interactifs. À cet égard le Président du Conseil devrait encourager les participants à faire de courtes déclarations écrites qui devront être soumises suffisamment à l'avance afin de faciliter les échanges fructueux.

#### **Programme de travail de base du Conseil (E/2011/1)**

13. **M<sup>me</sup> de Laurentis** (Secrétaire du Conseil) attire l'attention sur certaines corrections apportées au programme de travail de base du Conseil pour 2011, au chapitre I du document E/2011/1.

14. Au titre du point 6 b) de l'ordre du jour, intitulé « Examen et coordination de l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 » le rapport annuel du Secrétaire général sur l'application du Programme d'action ne sera pas examiné par le Conseil en juillet 2011, mais présenté à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins

avancés, qui se tiendra du 9 au 13 mai 2011 conformément à la résolution 2010/27 du Conseil.

15. Au titre du point 13 a) de l'ordre du jour, intitulé « Développement durable », le rapport du Secrétaire général sur l'évaluation décennale de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 a été inclus dans ce point par erreur et doit donc être supprimé.

16. Au titre du point 13 g) intitulé « Administration publique et développement », le rapport du Secrétaire général sur le renforcement de la coopération pour les questions de politiques publiques internationales relatives à Internet devrait plutôt figurer dans la documentation correspondant au point 13 b), intitulé « Science et technique au service du développement ».

17. Finalement, au titre du point 14 g) intitulé « Droits de l'homme », le rapport du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question de « la violence à l'encontre des enfants » ne sera plus examiné par le Conseil. Conformément à la résolution 64/146, le rapport ne sera présenté qu'à l'Assemblée générale et au Conseil des droits de l'homme.

18. **Le Président** précise qu'en 2011, le débat consacré à la coordination examinera la question de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Il est proposé que le point 7 e) intitulé « Intégration de la problématique homme-femmes dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies » dont le Conseil est saisi tous les ans, devra être examiné au cours du débat consacré à la coordination. Il a été proposé en outre, que le point consacré au financement du développement et au rapport annuel d'ensemble des chefs de secrétariats des organismes des Nations Unies pour la coordination soient de nouveau examinés dans le cadre du débat consacré à la coordination. Ces dispositions seront indiquées dans le projet de programme de travail de la session de fond.

19. Parmi les questions en suspens depuis 2010 il convient de noter l'examen avant la session de fond de 2011 du rapport sur la neuvième session du Comité d'experts de l'administration publique; la présentation, d'ici à mars 2011 d'un rapport du Secrétaire général sur le renforcement des arrangements institutionnels visant à promouvoir la coopération internationale en matière fiscale et un débat au Conseil à ce sujet d'ici le printemps 2011; la poursuite de l'examen d'un projet de résolution intitulé : « Groupe spécial d'experts sur

la crise financière et économique mondiale et ses incidences sur le développement » en vue de faire des recommandations finales à l'Assemblée générale; et l'examen par le Conseil des deux premiers projets de résolution figurant à la section B du chapitre I de l'additif au rapport du Secrétaire général sur la coopération régionale dans les domaines économique, social et dans les secteurs connexes (E/2010/15/Add.1), renvoyés à sa session de fond de 2011.

20. S'agissant de l'examen de la répartition des sièges au Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial, toutes les parties prenantes ont été d'avis que l'actuelle répartition et le mode de rotation devaient être maintenus. Le Président rappelle que le Conseil devra bientôt entériner la décision prise à cet effet par le Conseil d'administration de manière à ce que l'Assemblée générale puisse prendre une décision début mars.

21. Le Président note pour terminer que l'Ukraine a soumis une réponse à l'amendement proposé par l'État plurinational de Bolivie aux paragraphes 1 c) et 2 e) de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, telle que modifiée par son Protocole de 1975, et que la mission permanente de l'Équateur a présenté une deuxième communication sur la question.

22. **M. Archondo** (Observateur de l'État plurinational de Bolivie) fait valoir qu'il importe de revoir la coutume de chiquer la feuille de coca en vue de la décriminaliser. Depuis dix-huit mois que la Bolivie a proposé son amendement, de nombreux pays ont adressé des objections. La possibilité d'une conférence internationale pourrait être envisagée. Il serait souhaitable de trouver cette année un moyen de faciliter la solution de ce problème.

23. **Le Président** accueille favorablement cette proposition de facilitation, ajoutant que le Bureau et lui-même mèneront des consultations et tiendront les membres du Conseil au courant.

24. *Il en est ainsi décidé.*

*La séance est suspendue à 11 h. 05 et reprise à 12 h. 05.*

25. **Le Président** appelle l'attention sur les projets de propositions présentés par le Président du Conseil et les membres du Bureau sur la base de consultations officieuses tenues en application du paragraphe 2 1) de la décision 1988/77 du Conseil (E/2011/L.1).

*Projet de décision I : Date prévue pour la tenue de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les représentants des organismes issus des accords de Bretton Woods, de l'Organisation mondiale du commerce et de la CNUCED.*

26. *Le projet de décision I est adopté.*

*Projet de décision II : Ordre du jour provisoire de la session de fond de 2011 du Conseil économique et social*

27. *Le projet de décision II est adopté tel que corrigé oralement.*

*Projet de décision III : Programme de travail de base du Conseil économique et social pour 2012.*

28. *Le projet de décision III est adopté.*

*Projet de décision IV : Organisation des travaux de la session de fond de 2011 du Conseil économique et social*

29. *Le projet de décision IV est adopté.*

*Projet de décision V : Thème du débat de la session de fond de 2011 du Conseil économique et social consacré aux activités opérationnelles.*

30. *Le projet de décision V est adopté.*

31. **Le Président** fait savoir que des consultations officieuses se tiendront sur les projets de décisions VI, VII et VIII.

*La séance est levée à 12 h.20.*